

EN TEMPS QUE MAMAN D'UN ENFANT ADULTE ALCOOLIQUE

Par geraldine Postée le 02/09/2022 08:25

Bonjour, j'avais plusieurs questions. Tout d'abord dois-je dire à mon fils que du fait de sa maladie et de le voir se détruire et si mal que j'ai moi-même mal, je dors très peu, j'ai peur tout le temps, je suis angoissée, ça me rend malade de le voir dans cet état d'extrême souffrance, je ne veux pas qu'il culpabilise et que ça rajoute à sa douleur. Il reconnaît qu'il est alcoolique, il accepte de faire une cure de 8j suivie d'une post-cure de 2 mois mais du coup il a tellement peur de ne pas y arriver et que ce soit pire après qu'il veut d'ici là continuer à s'assommer avec les médicaments qu'il prend (son traitement Valium anti-dépresseur tiercé, il a aussi Selincro) et boire aussi en essayant de limiter le nombre de bière, mais à chaque fois qu'il voit la thérapeute il en sort très secoué et boit plus. J'ignore si sa réaction est celle de toute ou du moins beaucoup de personnes qui doivent partir en cure. Il doute que ça lui fait peur. Je suis tellement triste et me sent impuissante.

Mise en ligne le 02/09/2022

Bonjour,

Voir un proche et qui plus est son enfant en souffrance et être impuissant est difficile à vivre et nous comprenons bien votre souffrance, votre inquiétude et votre désarroi dans la situation que vous décrivez.

Nous saluons votre bienveillance envers votre fils et votre souci de ne pas rajouter de la culpabilité à son mal-être. Nous vous rejoignons sur le risque que représenterait le fait de lui exprimer votre mal-être et vous invitons à réfléchir à l'objectif de le lui dire, quels bénéfices pourrait-il en retirer face au risque que cela représenterait.

Toutefois, il nous semble important que vous ne restiez pas seule avec votre souffrance, que vous puissiez bénéficier d'un espace de parole, d'une aide et d'un soutien dans cette situation. Pour cela, il est possible de vous rapprocher d'un soutien dans le cadre de consultation d'aide à l'entourage proposée par des professionnels spécialisés en addictologie. Les consultations y sont individuelles, confidentielles et gratuites. Nous vous joignons un lien ci-dessous, ce lieu propose un soutien à l'entourage.

Concernant la cure, il n'est pas rare que les usagers dépendants, ayant trouvé l'alcool comme réponse à des émotions envahissantes, appréhendent fortement l'arrêt du produit de peur de se retrouver face à leur mal-être et leurs émotions, ce qui peut expliquer l'augmentation de la consommation avant la prise en charge et l'appréhension de l'absence d'alcool.

Si vous souhaitez évoquer la situation sous forme d'échanges, nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) ou par chat via notre site de 14h à minuit.

Nous vous encourageons à ne pas rester seule avec votre souffrance et à vous rapprocher d'un soutien.

Bien cordialement

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIV

CSAPA ARC-EN-CIEL

10 boulevard Victor Hugo
34000 MONTPELLIER

Tél : 04 67 92 19 00

Site web : www.amtarcenciel.fr

Accueil du public : lundi, mercredi, vendredi : 9h/12h30 et 14h/18h, mardi : 13h30/19h et jeudi : 9h/12h30 et 14h/17h

Consultat° jeunes consommateurs : Sans rendez-vous : Mercredi, jeudi, vendredi 13h30/18h et Sur rendez-vous 9h/18h du lundi au vendredi.

COVID -19 : Juin 21 : en présentiel avec gestes barrières et possibilité de rendez-vous en téléconsultation (vidéo, téléphone).

Voir la fiche détaillée